

Papillomavirus : vaccination généralisée à la rentrée 2023 pour les élèves de 5e

Publié le 07 mars 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

Crédits : Terovesalainen - stock.adobe.com

Une campagne de vaccination généralisée va être lancée dans les collèges pour les élèves de 5^e afin de mieux lutter contre le papillomavirus. La vaccination qui sera accessible à tous les collégiens, filles comme garçons, dès la classe de 5^e, doit permettre d'augmenter la couverture vaccinale et de prévenir contre l'infection qui est responsable de 6 000 nouveaux cas de cancers et de 30 000 lésions précancéreuses du col de l'utérus chaque année.

À partir de la rentrée de septembre 2023, les collégiens, en classe de 5^e, pourront se faire vacciner gratuitement pour assurer une meilleure protection contre les cancers liés aux papillomavirus humains (ou HPV : Human Papilloma Virus). Un accord parental sera nécessaire et la vaccination ne sera pas obligatoire. Une expérimentation dans la région Grand Est a déjà été menée pendant deux années et a montré de bons résultats chez les jeunes scolarisés en classe de 5^e, le taux de vaccination passant de 9 % à 27 % la première année et de 14 % à 31 % la seconde.

Qu'est-ce que le papillomavirus humain ?

Il s'agit d'un virus commun qui peut infecter la peau et les muqueuses. Il se transmet très facilement, quasiment exclusivement par contact sexuel avec ou sans pénétration, quelle que soit la sexualité : hétérosexuelle, homosexuelle, bisexuelle, transgenre (LGBT).

Il existe plus de 200 types de papillomavirus, dont certains peuvent infecter les organes génitaux des hommes et des femmes.

La plupart des infections par les papillomavirus ne donnent aucune lésion. Dans 90 % des cas, l'infection est transitoire et s'élimine naturellement en une à deux années après la contamination sexuelle. Dans 10 % des cas, l'infection persiste et peut entraîner des anomalies (lésions) au niveau de la muqueuse du col de l'utérus. On parle alors de lésions précancéreuses. Ces lésions peuvent évoluer vers un cancer 10 à 15 ans après l'infection par le virus.

À savoir : Les préservatifs protègent imparfaitement contre l'infection à HPV car ils ne couvrent pas l'intégralité des parties génitales. Seule la vaccination des jeunes filles et garçons protège contre le HPV.

Le vaccin contre les infections à papillomavirus humains : pour qui ?

La vaccination HPV ne fait pas partie des 11 vaccinations obligatoires mais est fortement recommandée pour :

- Toutes les jeunes filles et également tous les garçons âgés de 11 à 14 ans révolus. Le vaccin est d'autant plus efficace que les jeunes filles et les jeunes garçons n'ont pas encore été exposés au risque d'infection par le HPV.
- En rattrapage, pour les personnes des deux sexes de 15 à 19 ans révolus non encore vaccinées.
- Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), jusqu'à l'âge de 26 ans révolus en prévention des lésions précancéreuses anales, des cancers anaux et des condylomes (petites verrues).

Attention : L'existence de vaccins protégeant contre le HPV ne dispense pas les femmes d'un dépistage systématique du cancer du col de l'utérus par frottis tous les 3 ans entre 25 et 65 ans, qu'elles soient vaccinées contre les papillomavirus humains (HPV) ou non.

Quels vaccins contre le papillomavirus sont-ils disponibles ?

Deux vaccins sont utilisables :

- un vaccin bivalent (qui protège contre les virus de types 16, 18) : Cervarix® ;
- un vaccin nonavalent (qui protège en plus contre les virus de type 31, 33, 45, 52 et 58) : Gardasil 9®.

Les vaccins ne sont pas interchangeables et toute vaccination initiée avec l'un d'eux doit être achevée avec le même vaccin.

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) recommande que toute nouvelle vaccination soit initiée avec le vaccin Gardasil® 9 pour les personnes non antérieurement vaccinées.

Ce vaccin protège contre les infections dues aux HPV de type 16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58, qui sont en cause dans 90 % des cancers du col de l'utérus, 80 % des cancers de l'anus et 90 % des verrues anogénitales (condylomes).

À noter : La vaccination contre les HPV est recommandée depuis 2007 chez les filles de 11 à 14 ans, et préconisée chez les garçons depuis janvier 2021. La campagne de vaccination gratuite contre les papillomavirus dans les collèges va permettre à 800 000 élèves par an d'être protégés contre les cancers liés aux HPV. La prescription et la vaccination contre le HPV (papillomavirus) pourront être réalisées par les pharmaciens, sages-femmes et infirmiers.